



## La lettre du Collège de France

30 | décembre 2010  
La Lettre n° 30

---

### Éditorial

Alain Prochiantz, John Scheid et Jean-Christophe Yoccoz

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lettre-cdf/811>  
DOI : 10.4000/lettre-cdf.811  
ISBN : 978-2-7226-0113-0  
ISSN : 2109-9219

#### Éditeur

Collège de France

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2010  
Pagination : 3  
ISSN : 1628-2329

#### Référence électronique

Alain Prochiantz, John Scheid et Jean-Christophe Yoccoz, « Éditorial », *La lettre du Collège de France* [En ligne], 30 | décembre 2010, mis en ligne le 01 février 2011, consulté le 17 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/lettre-cdf/811> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lettre-cdf.811>

---

Ce document a été généré automatiquement le 17 août 2022.

Tous droits réservés

---

# Éditorial

Alain Prochiantz, John Scheid et Jean-Christophe Yoccoz

---



Pr Alain Prochiantz  
© P. Imbert, Collège de France



Pr John Scheid

© P. Imbert, Collège de France



Pr Jean-Christophe Yoccoz

© P. Imbert, Collège de France

- 1 « Enseigner la recherche en train de se faire », telle est la mission du Collège de France. Il ne s'en acquitte pas seulement en dispensant ses cours et séminaires et en les diffusant par le biais d'internet auprès du public le plus large. Le Collège de France s'attache également à la formation de jeunes chercheurs en les accueillant, pour des séjours de recherche de durée variable (de 6 mois à 3 ans), auprès de ses chaires et dans ses laboratoires.
- 2 On compte ainsi aujourd'hui près de 150 post-doctorants et doctorants répartis sur les trois sites parisiens du Collège de France. Ce nombre est appelé à croître avec l'ouverture de nouveaux laboratoires à l'horizon 2013. Certains de ces jeunes chercheurs sont recrutés sur les postes de maîtres de conférences associés ou d'ATER

dont dispose le Collège de France, les autres sont financés de diverses manières (contrats de travail, allocations de recherche, etc.).

- 3 Les post-doctorants forment environ 1/3 du contingent. Les autres sont doctorants. Ces derniers sont inscrits dans les universités, le Collège de France ne délivrant pas de diplômes. Un certain nombre d'entre eux préparent néanmoins une thèse sous la direction d'un professeur du Collège de France ou d'un chercheur habilité à diriger des recherches. Près de 40% des post-doctorants ou doctorants sont d'origine étrangère. Certains post-doctorants sont accueillis dans le cadre des conventions de partenariat que le Collège de France a passées avec des institutions étrangères.
- 4 Améliorer les conditions d'accueil et de séjour de ces jeunes chercheurs, leur donner l'occasion de se rencontrer et de partager leurs expériences, entretenir un réseau des « anciens », à l'image des *alumni* des universités américaines, constituent autant de préoccupations que partagent aujourd'hui l'administration du Collège de France et l'association CHADOC. Les jeunes chercheurs accueillis chaque année sont, en effet, dispersés entre les chaires, les bâtiments et les divers sites du Collège, ce qui peut se traduire par un certain isolement.
- 5 Il serait dommage que le Collège de France ne bénéficie pas de la présence de cette communauté de jeunes chercheurs, et qu'en retour ces derniers aient l'impression d'être perdus dans un établissement où ils travaillent pendant deux ans sans participer vraiment à sa vie. Moins important chez les scientifiques, qui sont intégrés dans les communautés des laboratoires, cet isolement peut être réel pour les chercheurs associés aux chaires de sciences humaines et sociales. Pour parer à cette situation, et pour faire se rencontrer les diverses communautés de jeunes chercheurs du Collège de France, a été créée en 2008 une association loi de 1901.
- 6 Officiellement enregistrée en septembre 2009, cette association « CHercheurs Associés et DOctorants du Collège de France/CHADOC » s'est donnée pour objectif de rassembler les jeunes chercheurs autour d'activités à caractère scientifique ou d'événements festifs. Un exemple en est la Fête de la science, organisée pour la deuxième année consécutive par les CHADOC de la chaire de Chimie de la matière condensée, dont on trouvera le compte rendu dans la présente *Lettre*.
- 7 Depuis son lancement, l'association CHADOC a connu trois présidents : Aude Bandini (rattachée à la chaire du Pr Bouveresse, 2008-09), Damien Aubriet (chaire du Pr Knoepfler, 2009-10) et, depuis la dernière rentrée, Matthieu Vernet (chaire du Pr Compagnon). Sous l'impulsion de ses présidents et grâce à l'implication des membres de son bureau, l'association s'est fait connaître et jouit aujourd'hui d'une solide assise au sein du Collège de France.
- 8 Le 27 octobre dernier, à l'occasion de l'assemblée générale de l'association CHADOC, l'administrateur du Collège de France a offert une réception en l'honneur des post-doctorants et doctorants. Au cours de cette réception, le prix de la Fondation Hugot du Collège de France, qui récompense chaque année deux jeunes chercheurs particulièrement prometteurs, a été remis à MM. Luca d'Ambrosio (ATER auprès du Pr Delmas-Marty) et Nicolas Roch (post-doc auprès du Pr Devoret).
- 9 L'association CHADOC s'efforcera de maintenir le contact avec les post-doctorants et doctorants après leur départ du Collège de France, pour constituer ainsi progressivement un réseau international « d'anciens » qui contribueront au rayonnement de l'institution.

---

## AUTEURS

**ALAIN PROCHIANZ**

Professeur, titulaire de la chaire de Processus morphogénétiques

**JOHN SCHEID**

Professeur, titulaire de la chaire Religions, institutions et société de la Rome antique

**JEAN-CHRISTOPHE YOCCOZ**

Professeur, titulaire de la chaire Équations différentielles et systèmes dynamiques